

# Zimbabwe

## Performances macroéconomiques

L'économie s'est mieux comportée en 2018, avec une croissance de 3,5 %, tirée par l'agriculture, et appuyée par des élections relativement pacifiques. Les pénuries de liquidités et le système de prix à trois niveaux, conjugués aux pénuries de devises, ont continué de contraindre marchés des biens et des facteurs.

Principalement financé par des emprunts intérieurs, le déficit budgétaire s'est établi à 12,5 % du PIB en 2017 et à 10,7 % en 2018, contre 2,4 % en 2015. En 2018, l'État a proposé de s'attaquer au déficit budgétaire insoutenable en mettant en place de solides mesures de consolidation budgétaire. Le déficit budgétaire a été principalement alimenté par les dépenses électorales, les augmentations de salaire des fonctionnaires et les transferts au secteur agricole. La dette publique, estimée à 45,3 % du PIB en 2018, a dépassé l'objectif statutaire de 53,8 % en 2017. Le déficit de la balance courante s'est établi à 3,7 % du PIB, les importations de marchandises continuant de dépasser les exportations, ce qui a exercé une pression sur l'offre de devises étrangères dont le besoin était urgent et a rendu indispensable la diversification des exportations.

Les déséquilibres budgétaires prolongés du pays ont limité les dépenses de développement et la prestation de services sociaux, sapant ainsi les efforts de réduction de la pauvreté. Les pressions du chômage se sont intensifiées à mesure que les possibilités d'emploi continuaient de s'amenuiser.

## Perspectives : facteurs positifs et négatifs

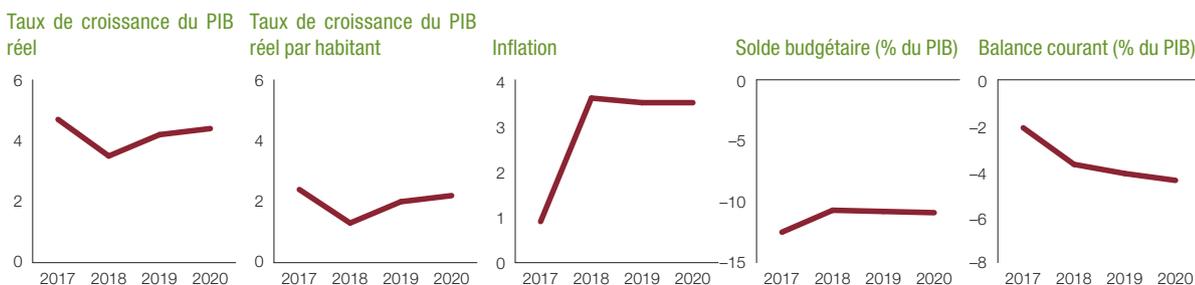
L'instabilité macroéconomique liée aux politiques, le manque de financement, le régime foncier et la réglementation des investissements, le coût élevé des intrants et la vétusté des mécanismes, l'inefficacité de la bureaucratie de l'administration publique et l'insuffisance des infrastructures (notamment énergétiques) demeurent les principaux obstacles au développement du secteur privé. Le pays compte l'une des populations les plus jeunes avec une tranche d'âge de 15–34 ans constituant plus de 36 % de la population du pays. Cependant, la plupart des jeunes

restent au chômage et nombre d'entre eux se lancent dans le commerce informel.

Malgré les vents contraires, l'économie devrait croître de 4,2 % en 2019 et de 4,4 % en 2020. Le ratio élevé et insoutenable de la dette par rapport au PIB, le déficit budgétaire élevé, le taux de change et des pénuries de liquidités, la tarification à trois niveaux et la disponibilité limitée des devises qui continuent de restreindre l'activité économique et la pénurie persistante de biens essentiels, dont le carburant et les biens de consommation, restent les principaux obstacles à toute reprise économique significative. L'agriculture et l'exploitation minière devraient être les principaux moteurs de la croissance, soutenus par une augmentation des investissements publics et privés.

Le Zimbabwe a des possibilités qui ne nécessitent qu'un investissement supplémentaire minimal pour atteindre ses objectifs de croissance à moyen terme. En particulier, des mesures sont nécessaires pour accroître la transparence dans le secteur minier, renforcer les droits de propriété, réduire les risques d'expropriation, lutter contre la corruption et libéraliser les marchés des changes. La régénération de la société civile et un engagement renouvelé avec les acteurs politiques dans un contrat social positif accéléreront la réforme politique. Compte tenu des vastes ressources naturelles, du stock relativement bon d'infrastructures publiques et de la main-d'œuvre relativement qualifiée, le Zimbabwe a la possibilité de rejoindre les chaînes d'approvisionnement existantes en Afrique par le biais de la Zone de libre-échange continentale africaine. Pour tirer parti de ces possibilités, l'État a adopté une stratégie à trois volets fondée sur l'agriculture, l'écotourisme en tant que générateur d'emplois verts et les piliers de croissance des zones économiques spéciales ancrés sur une gouvernance économique et politique renforcée.

L'État a adopté et met actuellement en œuvre une politique budgétaire prudente fondée sur le respect des règles budgétaires énoncées dans la Loi sur la gestion des finances publiques ainsi que des règles financières. Les réformes redonnent également la priorité aux dépenses en capital à travers l'engagement à augmenter le budget des dépenses en capital de 2018, soit 16 % des dépenses budgétaires totales, à plus de 25 % en 2019 et 2020.



Source : Données des administrations nationales ; les chiffres pour 2018 sont des estimations, et les chiffres pour 2019 et 2020 sont des projections de l'équipe des Perspectives économiques pour l'Afrique.